

Réunion du Conseil de quartier EMBELLIE MAIRIE

- Territoire Centre -

COMPTE-RENDU

14 SEPTEMBRE 2016

20 H

Ecole élémentaire Brossolette

REUNION ORGANISEE PAR	Le service Démocratie participative.
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	<p>Habitants : 23 personnes. Partenaires : M. Michel JEANNOT, Est Républicain ; M. Willy PEPINO et M^{me} Patricia PAUL, membres de l'association Grand Nancy Défibriateur, M. Pol-Albert BUGNOT, Directeur de l'association vandopérienne de médiation sociale, M. ECHCHAREFF et M. MOUSSA, médiateurs de nuit. Commune : Elus : M. Stéphane HABLOT, Maire et par ordre alphabétique : M. Jean-Pierre BECKER, Adjoint délégué à la Culture, M. Jean-Paul BERNARD, Adjoint délégué à l'Animation, au Marché, aux Relations Publiques et référent du Territoire Centre, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative, M. Claude GRAUFFEL, Adjoint délégué à l'Administration Générale, à la Médiation Citoyenne et à la Qualité du Service Public. Fonctionnaires : M. Bernard PONTON, Directeur de la Communication, M^{me} Sophie HUBERT, Chargée de mission à la Démocratie participative, M. Philippe MICLOT, Directeur des Services Techniques, M. David QUILLERE, Directeur de Cabinet, M. Erwan ERMEL, Cabinet du Maire.</p>

Ordre du jour : - Témoignage de représentants de l'association Grand Nancy Défibriateur
- Point Voirie.
- Projets culturels.
- Avancement des travaux du Cœur de Ville.

En introduction, Monsieur le Maire remercie les habitants pour leur présence et présente les élus, les partenaires et les agents municipaux tour à tour. Puis, il donne la parole au représentant de l'association Grand Nancy Défibriateur.

1/ Présentation des missions des bénévoles de Grand Nancy défibriateur :

M. Pépino : « *Je suis sauveteur volontaire de proximité. Vous avez peut-être lu dans la presse locale récemment le sauvetage au lycée Chopin d'une jeune élève par deux élèves de 15 et 17 ans qui ont été formés aux gestes de premiers secours. Ils ont détecté tout de suite son arrêt respiratoire et ont pu réagir immédiatement. Ils ont commencé le massage cardiaque avant l'arrivée des pompiers. La jeune fille est saine et sauve à l'hôpital. C'est un scénario exemplaire par l'implication des jeunes qui connaissent les gestes d'urgence et savent quoi faire tout de suite, ne pas rester seul, appeler les élèves qui savent comment réagir. Nous cherchons de nouveaux sauveteurs volontaires de proximité : il s'agit d'un habitant d'un quartier, qui a chez lui un défibriateur portatif et qui peut être appelé pour prodiguer les gestes d'urgence, dans un rayon de 3 à 5 minutes à pied autour de son domicile. J'invite les habitants du quartier à y participer. Il y a une formation de prévue. Actuellement, on compte une trentaine de sauveteurs sur Vandœuvre et une personne dans votre quartier. Lorsqu'on est chez soi, on le signale sur le site et on est susceptible d'être appelé. Sur le Grand Nancy, soit sur 20 communes, on compte en moyenne deux arrêts cardiaques par semaine. »*

Un habitant qui est en cours de formation pour devenir sauveteur volontaire de proximité suggère qu'un lien soit mis sur le site de la ville pour que chacun puisse s'inscrire à une formation aux premiers secours en vue de devenir sauveteur volontaire de proximité.

M. Pépino répond que c'est en cours avec l'aide du service communication de la ville.

Le président de l'association des médiateurs ajoute : « *Sept médiateurs vont suivre la formation prochainement. »*

M. Donati : « *Si demain, je veux être sauveteur volontaire, que dois-je faire ? »*

M. Pépino : « *Il faut contacter le service santé de la mairie. »*

Une habitante demande si une personne peut s'inscrire spontanément sur Internet ? *Oui*

M. Pépino : « *L'ensemble des scolaires suivent une formation aux gestes de premier secours. Des jeunes s'engagent comme jeunes pompiers. »*

2/ Les points de voirie :

M. Donati : « A la demande de parents d'élèves de l'école Brossolette, on a installé récemment deux stops dans la rue de Lisbonne, pour limiter la vitesse en descendant. On va étudier ce que cela donne. Ce type d'aménagement n'est pas très coûteux. »

PASSAGE PIETON RUE DE LISBONNE :

Une habitante de la rue de Lisbonne trouve que « les travaux, c'est très bien mais les voitures qui descendent la rue ne font pas attention aux piétons. »

Un autre habitant propose de « déplacer **le passage piéton de la rue de Lisbonne** pour le mettre juste après le virage. »

M. Donati : « On a mis deux stops dans la rue de Lisbonne pour faire marquer l'arrêt aux automobilistes et les faire ralentir. »

Un habitant du bâtiment Les Cormorans, rue de Venise : « Vous avez mis un stop en haut de la rue de Venise. Pourquoi ne pas la mettre en sens unique, dans le sens montant ? Il y a beaucoup de personnes qui passent dans notre rue ! »

Une habitante témoigne : « Les gens se mettent en double file dans le virage, c'est dangereux ! »

M. Donati : « Il y avait une priorité à droite dans la rue Général Frère, au croisement avec la rue de Venise. Elle a été remplacée par un stop depuis que le bus a changé de trajet. On essaye de ne plus mettre de priorité à droite dans les agglomérations car c'est dangereux. Nous avons demandé à la CUGN d'aménager la rue Général Frère. La première étape a consisté à demander des comptages de vitesse dans cette rue. Pour la rue de Venise, pourquoi pas étudier la faisabilité de mise en sens unique mais il existe un petit risque de voir les automobilistes rouler plus vite dans un sens unique. On va organiser une consultation des riverains de la rue de Venise, on va demander des comptages de vitesse au Grand Nancy et on se réunit sur place pour étudier cela avec vous. »

Monsieur le Maire : « La ville a installé dans de très nombreux endroits un grand nombre de rochers, de potelets, de ralentisseurs pour apaiser la circulation. On a aussi demandé de la répression à la police municipale. On a des caméras de vidéosurveillance pour contrôler la vitesse. Si on opte pour la mise en sens unique de votre rue, il faudra aller voir sur place avec vous pour voir techniquement ce que cela implique. Mais c'est vrai que la côte est abrupte. Les habitants téléphonent à la police municipale et se plaignent de ne pas pouvoir passer sur les trottoirs avec les poussettes, à cause des voitures mal garées. On a installé des potelets, des barrages. »

STATIONNEMENT :

Un habitant : « Du côté de la Poste, c'est terrible ! il y a un gros problème de stationnement. »

Monsieur le maire : « Il y en a qui se gare sur la route ou sur le trottoir. Au marché, nous avons dû mettre des potelets. On a aussi mis des rochers un peu partout et on va continuer. »

Une habitante des Cormorans : « Devant les Cormorans, il y a une place de stationnement pour personnes handicapées tout le temps prise par des valides. Mon voisin de 85 ans n'a pas de place ! »

Un habitant signale que des automobilistes se garent devant l'ancien arrêt de bus situé dans la rue de Venise.

Une habitante de l'allée de Champagne signale que lorsqu'on rentre tard les soirs où il y a un concert à la salle des fêtes, on ne trouve plus de places de stationnement.

Un habitant : « Sur le parking de l'hôtel de ville, il y a des camionnettes ventouse. »

Une habitante : « Il y a des automobilistes non-handicapés qui se garent sur les places handicapées situées devant la mairie et aussi des voitures de la ville ! »

M. Donati : « On a créé 50 places de stationnement dans la rue de Bavière, du stationnement en épis. C'est tout nouveau. Pour le stationnement sur les places handicapées devant la mairie, on a créé une place arrêt 15 minutes et deux places réservées aux personnes handicapées. Je suggère que le DGS (Directeur Général des Services) fasse un rappel aux agents municipaux pour qu'ils ne s'y garent pas. »

Un habitant : « Rue de Bavière, ce n'est pas génial pour se garer. Rue du Portugal, il manque aussi des places de stationnement. Des automobilistes se garent là pour prendre le tram. Or, il y a beaucoup de personnes handicapées qui

habitent dans la rue du Portugal. Et il n'y a que deux places handicapées.»

Monsieur le Maire : « *Dans cette rue, quant les immeubles ont été construits, il n'a pas été prévu assez de places de stationnement, c'est vrai.* »

M. Donati : « *Les handicapés, c'est une action prioritaire pour nous. Vous nous signalez les places handicapées qui sont prises par des automobilistes non-handicapés et nous verbaliserons. On va regarder où il serait possible de créer d'autres places de stationnement pour les personnes handicapées.* »

3/ La sécurité :

SECURITE DES ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX (risques d'attentats) :

Pourquoi n'y a-t-il pas de **caméras de surveillance** dans l'enceinte de l'école Brossolette ?

Monsieur le Maire donne la parole à M. Miclot, Directeur des Services Techniques : « *Avec les attentats, on a fait appel à la Direction Départementale de la Sécurité Publique, pour faire un diagnostic de tous les établissements municipaux : la médiathèque, la ludothèque, les écoles primaires... afin de mettre ces sites en sécurité physique. On va avoir un état de tous les soucis en journée et la nuit. On ne vous fera pas de retour sur ces résultats parce qu'ils sont confidentiels, mais on fera ensuite des travaux pour leur mise en sécurité.* »

Un habitant s'interroge sur **la surveillance des écoles**, dans le climat des attentats.

Monsieur le Maire : « *Nous avons 14 policiers municipaux. Ils passent devant les écoles. Mais il n'y a pas assez d'effectifs car nous avons 17 écoles. Nous avons aussi recruté quelqu'un pour filtrer les entrées à la mairie. On regarde les abords des établissements scolaires, mais on ne pourra pas tout vérifier. Pour nous, la surveillance des écoles est une priorité.* »

M. Donati : « *Presque toutes les écoles sont équipées d'un système de visiophone. Petit à petit, toutes les écoles vont être également équipées. Tous les agents municipaux vont avoir un badge, afin que les directeurs d'écoles sachent que telle personne a le droit de pénétrer dans leur établissement scolaire.* »

Le Directeur des Services Techniques : « *La mairie, en tant que propriétaire des bâtiments scolaires, assure la sécurité physique des bâtiments. Pour cela, une réunion avec les directeurs d'écoles va avoir lieu, pour améliorer la sécurité. L'inspecteur d'Académie demande la présence d'un adulte à proximité du portail des écoles. Il existe des procédures de sécurité qui seront expliquées aux parents lors des prochains conseils d'école.* »

TAPAGE NOCTURNE, RASSEMBLEMENT DE JEUNES ADULTES (Médiateurs de nuit) :

Une habitante signale le rassemblement très fréquent d'une quinzaine de jeunes adultes à l'arrière de l'école élémentaire Brossolette les soirs, la nuit et parfois jusqu'à 4 heures du matin, le tapage nocturne avec la musique des voitures et les bruits de voix.

Un médiateur de nuit présent dans la salle propose à l'habitante de les appeler directement lorsqu'elle constate la présence des jeunes adultes la nuit à l'arrière de l'école élémentaire Brossolette. Mais la dame refuse, craignant les représailles des jeunes adultes ou le copinage des médiateurs de nuit avec ces jeunes. Elle préférerait que la police Nationale intervienne.

Une autre habitante signale qu'il n'y a pas qu'à l'arrière de l'école Brossolette qu'il y a des personnes qui squattent, et que leur présence à des heures tardives entraîne un sentiment d'insécurité : il y a aussi l'aire de jeux située à l'arrière de la rue de Lisbonne, entre les immeubles. « *On aimerait les voir se rassembler à un autre endroit !* »

Une autre habitante intervient : « *On les voit en été, ils se rassemblent mais ils ont toujours été respectueux !* »

Le Directeur de l'association des médiateurs : « *Jusqu'en avril dernier, nous avions deux équipes de trois médiateurs de nuit qui travaillaient les jeudi, vendredi et samedi soir. A présent, ils travaillent tous les soirs de la semaine. Nous avons distribué plus de 10 000 dépliants avec leurs numéros de téléphone dans toute la ville. Il faut avoir chez vous ce dépliant et ne pas hésiter à les appeler lorsque vous êtes témoin d'un incident du genre tapage nocturne. Ils viendront voir sur place rapidement. Si vous n'appellez pas, les médiateurs ne se déplaceront pas.* »

Monsieur le Maire demande aux habitants s'ils voient la Police Nationale dans le quartier.

Réponse d'une habitante : « *Lorsqu'on les appelle, ils répondent qu'ils interviendront lorsqu'ils auront deux véhicules !* »

Un habitant relate un autre fait : « *Un samedi soir, un habitant complètement saoul trainait dans la rue de Venise. La police*

Nationale est venue. Il les a insultés. Quand la deuxième voiture de policiers est arrivée, ils sont allés le voir mais ils ne l'ont pas embarqué. L'homme conduisait en état d'ivresse. »

Monsieur le Maire propose d'organiser **une réunion publique avec le Directeur Départemental de la Sécurité Publique pour répondre aux sollicitations des habitants sur les actions de la police Nationale**. Il mentionne aussi l'invitation du bailleur.

Monsieur le Maire : *« Lorsque Madame Nicolas était maire, il y a eu la démolition du bâtiment les Perruches et une partie du bâtiment les Cormorans a été coupée, pour dédensifier : c'est en effet la seule solution pour diminuer les problèmes de circulation, de voitures mal garées. La ville date des années 70, où on a créé des cités dortoirs mal organisées. A cela s'ajoute le communautarisme qui se forme. Il y a eu des jeunes qui mettaient le feu. Mais l'histoire des villes aux populations concentrées, c'est fini. Il faut casser les grandes tours pour vivre autrement. On a un quota énorme de logements sociaux à Vandœuvre. Il faut dédensifier pour éviter de créer des ghettos. Sur Vand'Est, on veut démolir quelques immeubles et supprimer le centre commercial Jeanne d'Arc. Les bâtiments de Biancamaria, c'est autre chose, ce sont des petits bâtiments plus vivables. »*

Un habitant de la rue de Venise s'étonne que **le contour métallique anti-bélier du 10 rue de Venise** ne soit pas encore démolit, alors que la trésorerie n'est plus présente dans le bâtiment Les Pinsons. Il demande sa démolition car des jeunes l'escaladent, et c'est très dangereux.

M. Donati : *« Nous sommes sur ce dossier. »*

4/ Les projets culturels de la ville :

M. Becker : *« Vous vivez des moments parfois difficiles. Je vais vous parler de culture et vous apporter un peu de plaisir et de bonheur. Dans le magazine de la ville, vous trouvez un petit dépliant : c'est l'agenda culturel. A Vandœuvre, nous avons trois MJC, le Centre Culturel André Malraux, dont les spectacles ne sont jamais très coûteux. Nous avons un service Culture (situé place de Paris) qui organise de nombreux spectacles. A Vandœuvre, nous avons mis l'accent sur la chanson française. Prochainement, nous allons recevoir Anne Sylvestre en novembre et Daniel Guichard en février à la salle des fêtes pour 3 concerts. En été, toutes les activités sportives et jeunesse ont lieu dans le parc Richard Pouille. Il y a aussi les concerts d'été les dimanches après-midi et des séances gratuites de cinéma à City plage. Cette année, il y a eu deux spectacles de rue dans les quartiers, un place de l'abbé Pierre qui a accueilli 150 personnes et l'autre au Charmois. »*

Un habitant, qui anime l'atelier de reliure de la MJC Lorraine aux Loriots : *« A l'arrière du Bâtiment Les Loriots, il manque une rampe d'accès pour les personnes handicapées. Un habitant qui est malade a du mal à monter les marches pour se rendre à l'atelier de reliure. Batigère est venu, mais le problème n'est pas solutionné. »*

M. Bernard : *« La MJC Etoile vient d'obtenir le label théâtre. Elle propose des spectacles de qualité. Il ne faut pas avoir peur d'y aller. Il y a aussi plein d'activités à l'espace Yves Coppens. »*

5/ L'avancement des travaux du Cœur de Ville :

M. Miclot : *« Actuellement, la rue de Gembloux passe à une voie au lieu de deux. Actuellement, nous commençons la phase 3 des travaux. Ils travaillent sur l'arrière du Centre des Nations. La place du marché est presque finie. La nouvelle entrée du parc des sports sera terminée dans deux à trois semaines. Le deuxième rond-point entre la place du marché et la place du Benelux sera fini fin octobre. »*

Un habitant : *« Du côté du bowling, de la sortie du parking souterrain, il y a une voie de circulation à cet endroit ? »*

M. Miclot : *« C'est le futur parking. Actuellement, cela sert de voie d'accès au chantier, mais c'est temporaire. Nous avons une réunion prochainement avec des agents du Grand Nancy pour la rue de Gembloux et les loupés du rond-point. De même, l'arrêt de bus a été mis un peu trop loin du centre des Nations. »*

Un habitant fait remarquer que toutes les bouches d'égout ressortent trop dans le rond-point situé dans la rue de Gembloux.

M. Miclot : *« C'est normal, c'est provisoire : on va remplir avec le macadam. Après, tout va être à niveau. Les travaux sont en cours. Ils seront terminés fin septembre. Quelques jeux d'animation pédagogiques vont être installés ainsi que des bancs. Un ruisseau artificiel va être créé le long de la médiathèque. »*

Y est-il prévu la création d'un bâtiment sur la place du Benelux ? Vous aviez parlé d'un bâtiment pour les personnes âgées.

M. Donati : « *Sur cette place, il n'y aura pas de bâtiment. Mais il s'agit d'une ZAC [Zone d'Aménagement Concerté, opération publique d'aménagement de l'espace urbain en vertu du Code de l'Urbanisme et instituée par la loi d'orientation foncière du 30/12/1967 pour se substituer aux ZUP – Zones à Urbaniser en Priorité -]. Les règles d'urbanisme des nouvelles ZAC sont incluses dans le plan local d'urbanisme de la commune.] qui inclut deux bâtiments d'habitation sur quatre – cinq étages. On essaye de convaincre l'aménageur de prévoir des services, en rez-de-chaussée de son bâtiment, ou des associations, pour créer une place à vivre. La Métropole n'a pas avancé sur ce projet. L'idée de créer un bâtiment pour les personnes âgées est une possibilité car c'est l'endroit idéal mais elle reste à l'état d'hypothèse.* »

6/ Points divers soulevés par les habitants :

La fête foraine va-t-elle rester sur la place du Benelux ?

M. Miclot : « *Oui, mais elle n'aura pas lieu en 2017, en raison des travaux.* »

Un habitant s'interroge sur **les mâts de la place du marché** : pourquoi certains sont verticaux et d'autres horizontaux et pas alignés ?

M. Bernard confirme qu'il s'agit là d'une « *création artistique. Les nouveautés architecturales sont toujours très critiquées. Mais c'est à la puissance publique d'expérimenter des nouveautés architecturales... L'avenir nous dira si c'est bien ou mal.* »

Un habitant tempore : « *Tant que cela éclaire, c'est bien. Devant l'entrée du centre commercial des Nations, côté Boulevard de l'Europe, quand seront plantés les arbres, qu'on ait un peu d'ombre ? Les bancs cimentés du boulevard de l'Europe absorbent la chaleur en été.* »

M. Donati : « *On a réalisé des fosses très importantes pour planter des arbres d'espèces différentes, en novembre et décembre prochains. Ils vont être nombreux. Place du Marché, cinq arbres sont prévus. Place du Benelux, il est prévu de planter des arbres tout autour de la place, mais pas au milieu.* »

La façade des Nations est hideuse !

Monsieur le Maire : « *Nous réfléchissons à une solution, mais ce bâtiment est privé. Or, il faudrait 80 millions d'euros pour le désamianter et le rénover. Ce n'est pas notre vocation de renflouer une copropriété privée mais il faudra faire quelque chose. Tout le travail de rénovation des parkings du centre commercial a permis de faire durer l'activité commerciale des Nations. Désormais, les parkings sont sécurisés. Une boulangerie s'est réinstallée.* »

Une dame déplore que *les escalators des Nations* soient souvent en panne.

Monsieur le Maire : « *Les charges de la copropriété sont trop élevées, ce qui entraîne un déficit énorme. Lorsque 15 % des copropriétaires ne les payent plus, on est à la limite de la faillite. Lorsque 30 % ne payent plus, c'est la faillite assurée. La Caisse des Dépôts et Consignation devrait aider financièrement.* »

TRI SELECTIF :

Un habitant : « *La Métropole a fait des efforts en installant des containers pour récupérer le papier et le verre. Après chaque soirée, toutes mes bouteilles passent à la benne. Les individuels font des efforts, mais pas à la salle des fêtes !* »

M. Donati : « *Sur 100 bouteilles, il y en a 30 qui sont recyclées sur le Grand Nancy. C'est idiot car le verre est très intéressant à recycler. Hélas, le tri sélectif n'est pas automatique. Lorsque le tri sélectif deviendra systématique, peut-être que le prix de la taxe d'enlèvement des ordures baissera ? Lors de la prochaine réunion de Conseil de quartier, nous inviterons des agents de la Maison de la Propreté pour aborder le thème du tri sélectif.* »

En conclusion, Monsieur le Maire assure que les élus et les agents municipaux vont continuer à travailler en concertation avec les habitants. Il souhaite que les problèmes soulevés ce soir puissent être résolus.

MESURES À PRENDRE ET QUESTIONS A SE POSER	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
Organiser une visite sur place Rue de Venise Rue de Parme pour la mise en sens unique et pour les places de stationnement et places de stationnement pour personnes handicapées dans la rue du Portugal.	Démocratie participative et services techniques	29/09/16 à 15 h
Organiser une visite sur place « passage piétons rue de Lisbonne » pour voir s'il convient ou non de le déplacer.	Démocratie participative	29/09/16 à 15 h
Rédiger un courrier-questionnaire sur la mise en sens unique dans le sens montant de la rue de Venise, demander des comptages de vitesse et le nombre de passages dans cette rue au Grand Nancy et organiser une visite sur place avec les riverains sur la mise en sens unique de cette rue.	Démocratie participative	Septembre 2016
Organiser une visite avec l'adjoint à la Culture sur place à l'arrière de l'école élémentaire Brossolette pour voir les lieux où se rassemblent la nuit de jeunes adultes en roulant sur la pelouse (tapage nocturne, musique forte, bruits de voix, rassemblement pour un trafic).	Démocratie participative	29/09/16 à 15 h
Organiser une Réunion Publique avec la DDSP en mairie, en salle du Conseil Municipal pour évoquer les problèmes d'insécurité dans le quartier. Y inviter aussi le bailleur, Batigère, et le commissaire de police délégué Cohésion Police Population.	Démocratie participative et cabinet du Maire	Septembre-octobre 2016
Alerter Batigère sur le besoin de rendre accessible aux personnes handicapées leur local social situé dans le bâtiment les Loriots : rédiger un courrier au bailleur social signé de M. le Maire.	Démocratie participative	Septembre-octobre 2016
Inviter des agents de la Maison de la Propreté lors de la prochaine réunion du Conseil de quartier.	Démocratie participative	2 ^{ème} semestre 2017
Rappeler aux agents municipaux de ne pas se stationner sur les places handicapées situées devant la mairie (Note du DGS).	Direction Générale	Dès que possible.

Médiateurs de nuit :

Tél. : 06 46 78 74 44 / 06 27 36 73 18

Lundi : 19h à minuit

Mardi : 18h à 1h

Mercredi et jeudi : 19h à 2h30

Vendredi : 19h30 à 2h30

Samedi : 19h30 à 2h30

Dimanche : 19h à minuit

Médiateur de jour :

06 44 29 10 80